

L'hon. J. L. ILSLEY (ministre des Finances): Je vais m'informer si les renseignements demandés sont disponibles. Je dirai à l'honorable député que si, au lieu de porter publiquement des accusations contre les hauts fonctionnaires, il s'était directement adressé à moi, il aurait sans doute obtenu le même résultat.

LES CANADIENS AU JAPON

RAPPORT DES JOURNAUX CONCERNANT LES ARRANGEMENTS RELATIFS À L'ÉCHANGE DE RESSORTISSANTS AMÉRICAINS ET CANADIENS CONTRE DES SUJETS JAPONAIS.

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. C. GREEN (Vancouver-Sud): Monsieur l'Orateur, à l'appel de l'ordre du jour, le 9 juin, j'ai posé au premier ministre une question relativement au rapport des journaux concernant les arrangements relatifs à l'échange des ressortissants canadiens contre des sujets japonais. Le premier ministre n'était pas présent à la Chambre à cette occasion, mais le ministre des Mines et ressources s'était engagé à porter ma question à son attention. On la trouvera dans le *hansard*. Pourrai-je compter sur une réponse aujourd'hui, ou demain?

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (premier ministre): Je tâcherai de répondre demain à la question de l'honorable député.

LOI SUR LA MOBILISATION DES RESSOURCES NATIONALE

AMENDEMENT TENDANT À ABROGER L'ARTICLE 3 COMPORTANT LIMITATION RELATIVE AU SERVICE OUTRE-MER

La Chambre reprend la discussion, suspendue le mercredi 10 juin, sur la motion du très honorable Mackenzie King proposant la 2e lecture du bill n° 80 qui tend à modifier la loi de 1940 sur la mobilisation des ressources nationales.

M. M. J. COLDWELL (Rosetown-Biggar): Monsieur l'Orateur, la population veut un effort de guerre total, y compris la mobilisation obligatoire de toutes nos ressources, tant humaines que matérielles. Mais la guerre totale doit signifier la guerre totale dans tous les domaines et non pas seulement dans celui de la vie humaine.

Des considérations politiques ont faussé le sens des questions qui se posent devant le peuple et ont divisé sans raison notre pays. Aucun élément de notre population, ni l'élément anglais, ni l'élément français, n'ont entendu un exposé clair et net de ce pourquoi nous nous battons, des exigences de la guerre. Une façon chimérique de discuter, marquée

de l'esprit de parti, a malheureusement présenté la question du service obligatoire pour outre-mer comme la principale question en jeu. Pour certains Canadiens anglophones, cela est devenu un symbole de guerre totale. Pour la plupart de nos concitoyens de langue française, cela semble le symbole de la survivance du colonialisme et un effort de domination auquel ils s'opposent. Ainsi, quand l'union nationale est une question de vie et de mort, les dissensions et l'animosité nous divisent. Bien plus, cette désunion constitue un péril non seulement pour le temps de la guerre, mais aussi pour l'après-guerre.

Le Gouvernement est nettement responsable dans une large mesure des dissensions actuelles. En temps de crise aiguë, le premier ministre (M. Mackenzie King) a suivi et suit encore sa tactique bien connue de temporisation, dans l'espoir que le temps amènera le règlement de problèmes qui réclament impérieusement une solution immédiate. La confusion et la méfiance en résultent, au lieu de la bonne entente et de la confiance.

Même maintenant, le Gouvernement embrouille la question. Il dit aux gens que l'amendement en délibération n'établit pas la conscription et ne fait que lui rendre sa liberté d'action. Il va de soi que le simple fait de modifier la loi n'abolit pas automatiquement le volontariat, mais quelle importance cela a-t-il comparativement au fait primordial que le Parlement a maintenant la dernière chance de se prononcer sur la question? Si la Chambre adopte l'amendement, le Gouvernement verra disparaître toute entrave et il sera libre d'imposer quand il le voudra la conscription pour le service outre-mer, aux conditions qu'il jugera bon d'imposer et sans autre recours au Parlement. C'est contraire à toutes les assurances que le premier ministre a données de laisser au Parlement le soin de décider la question.

Nous ne gagnons rien et perdons beaucoup à cette nouvelle confusion, car qui trouve satisfaction au sens que le cabinet donne à l'amendement? Personne. Ceux qui veulent la conscription sont irrités par cette politique et ceux qui la repoussent n'y ont pas foi. Il en résulte une plus grande confusion, une prolongation des discussions et des controverses et un accroissement de rancœur. Cette absence de direction et cette politique de dérive sont devenues intolérables. Ainsi que je le disais dans mon allocution radiophonique pendant la campagne du plébiscite, le vote affirmatif est un autre indice que notre population veut une politique de guerre qui met toutes les ressources nationales au service du pays, sans profits ni privilèges pour personne et sans les maux inhérents au régime des mo-